

L'AGRICULTURE CONTRACTUELLE SE DÉVELOPPE

# « Le Jardin Potager » livre ses premiers légumes

Depuis janvier 2006, les consommateurs de Lausanne et environs ont la possibilité de s'engager concrètement pour une agriculture durable, de proximité et justement rémunérée. Chaque jeudi, les quelques 80 familles membres de la coopérative «Le Jardin Potager» se retrouvent au point de distribution qu'ils ont choisi pour réceptionner leur panier de 3 ou 5 kg de légumes biologiques, frais et de saison. Instigateurs de cette initiative originale dans le canton de Vaud, la famille Meer de Prilly et Gilles Roch, agriculteur-maraîcher à Ballens, expliquent leurs démarches.

## Une famille de Prilly prend l'initiative

À la base du projet, une famille citadine de 3 personnes, habitant la commune de Prilly dans l'ouest lausannois. Lui est historien de l'art et elle est photographe et mère au foyer. A priori, pas de lien direct avec l'agriculture. Or, tous les deux sont intéressés depuis fort longtemps aux questions posées par la production alimentaire et le développement durable. Sébastien Meer et sa femme Léonore revendiquent un approvisionnement alimentaire local, équitable, biologique et de saison.

Conscients des pratiques commerciales intransigeantes de certains grands distributeurs envers les agriculteurs, ils aspirent à la création d'autres filières de commercialisation basées sur un système direct et coopératif.

Sur les conseils de Claude Mudry de la coopérative maraîchère genevoise «Les Jardins de Cocagne», Sébastien part à la recherche de terres agricoles et d'un maraîcher pour lui cultiver ses légumes. Dès le début de l'année 2005, il entreprend des démarches auprès de la municipalité de la Ville de Lausanne et expose son projet de coopérative.

Recevant un préavis positif, il est encouragé à contacter le responsable des domaines agricoles de la Ville. Ce qu'il fait, mais divers problèmes apparaissent rapidement :

- Aucune ferme ne cultive des légumes biologiques.
  - La Ville ne désire pas mettre en concurrence les fermes en soutenant le projet.
  - Aucune terre agricole n'est à disposition.
- Les difficultés à surmonter pour la mise en place du projet semblent con-

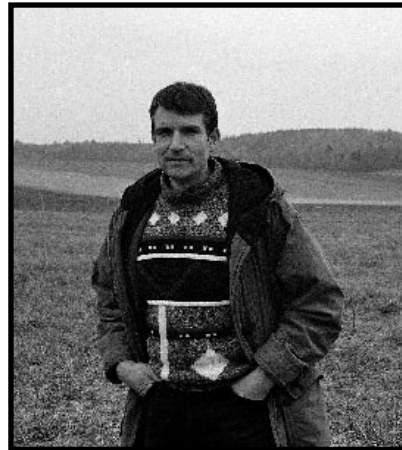
séquentes mais heureusement d'autres contacts sont pris. Par l'intermédiaire de Bio-Vaud, Sébastien obtient les coordonnées de la famille Roch, agriculteur et maraîcher bio à Ballens, sur les hauts de Morges. L'agriculteur est de suite intéressé par le projet.

## Diversification des canaux de distribution et rapprochement du consommateur

L'exploitation de Gilles Roch occupe une surface agricole d'une trentaine d'hectares cultivés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. 10 ha sont voués à la production de légumes en pleine terre et le reste est voué aux grandes cultures (céréales, colza et trèfle graines). L'homme est un pionnier de l'agriculture biologique en Suisse romande, puisqu'il la pratique depuis près de 20 ans. Dès les années huitante, et avec l'aide de sa famille, il organise un véritable réseau de commercialisation de légumes biologiques. Sa production est vendue sur tout le territoire national mais particulièrement en Suisse allemande. À cette époque les grands distributeurs n'étaient pas présents dans ce segment du marché. Leurs légumes étaient vendus via des magasins spécialisés. La production biologique était une niche, ils ont réussi à l'exploiter.

Au début des années nonante, les grands distributeurs et particulièrement la COOP se profilent sur ce marché. D'abord en Suisse allemande puis en Suisse romande. La demande est croissante et les prix se maintiennent à un niveau acceptable. Passablement d'exploitations maraîchères se reconvertissent à l'agriculture biologique. La production se développe dans toute la Suisse, mais plus particulièrement en Suisse-allemande. De plus en plus de légumes sont vendus sous les couleurs du bourgeon.

D'importantes filières de commercialisation voient le jour. Les gros distributeurs suisses s'approvisionnent auprès de revendeurs qui centralisent la marchandise (coopérative de producteurs ou revendeurs privés). La concurrence est rude. Les prix sont sans arrêt sous pression, le flux du marché se tend et les critères d'achat deviennent de plus en plus stricts. En 1998, Gilles et son frère créent BioRoch, une entreprise de commerce de légumes biologiques.



Gilles Roch, maraîcher à Ballens.

Cette structure leur permet d'approvisionner directement leurs clients et notamment la COOP avec la production de l'exploitation. En 2003, dans un souci de rationalisation maximale, cette même grande surface décide de limiter à deux le nombre de ses fournisseurs pour la Suisse. BioRoch perd ainsi son principal client. Dès lors, le maraîcher prend conscience de sa vulnérabilité ; celle de n'avoir comme acheteur qu'un ou deux gros distributeurs.

Cette nouvelle donne remet sérieusement en cause l'avenir de l'exploitation et provoque des restructurations importantes, notamment dans les filières de commercialisation. Epaulés par la famille, Gilles et sa femme ouvrent rapidement un magasin de vente directe à la ferme et se déplacent chaque semaine sur les marchés de Morges et Lausanne. En avril 2005, ils sont contactés par Sébastien pour développer la coopérative « Le Jardin potager ».

## En moins d'une année, la coopérative est créée

Au mois d'avril 2005, le comité de la coopérative est formé. Il compte 10 personnes recrutées par le bouche à oreilles, dont 9 sont des «consommActeurs» bénévoles et la 10ème est le producteur. Le fonctionnement de la coopérative est relativement simple. Un contrat d'achat et de production est passé entre la coopérative et le producteur. Les prix, la qualité et les quantités sont discutés et définis à l'avance et ne fluctuent plus durant la saison. Ainsi l'exploitant peut planifier sa production et s'assurer un revenu équitable pour le travail fourni. De son côté le comité invite le consommateur qui le désire à

adhérer à la coopérative. Pour cela il doit s'acquitter de deux parts sociales de 100 francs, souscrire un abonnement annuel à 850 ou à 1250 francs pour un panier hebdomadaire de 3 kg respectivement 5 kg de légumes livré proche de chez lui et participer à quelques demi-journées de travail au champ.

À l'heure où sont écrites ces lignes et après quelques mois de promotion, 80 personnes sont déjà membres de la coopérative et reçoivent leurs légumes. Les marges de la coopérative participeront à la rémunération de certains postes clés et au développement de la structure de production. 1% du budget sera reversé à une œuvre.

## Prix et souveraineté alimentaire

Au même titre que Les Jardins de Cocagne et L'Affaire TourneRêve à Genève, que le Lopin Bleu à Neuchâtel, Le Jardin Potager est un projet qui participe au développement d'une agriculture paysanne productrice de biens alimentaires, justement rémunérée et proche du consommateur. Ils contribuent tous à la création de nouveaux liens concrets entre agriculture et société. Tous ont pour ambition de redonner un sens à l'acte de produire et à celui d'acheter des produits alimentaires, en engageant les uns et les autres dans un projet commun.

Uniterre soutient et encourage ces projets depuis longtemps. Le syndicat est persuadé que ces initiatives permettent d'une part de développer de nouvelles filières commerciales et d'autre part d'explorer de nouvelles pistes de revendication pour une meilleure répartition des marges entre producteurs, transformateurs et vendeurs. Elles imposent également aux producteurs la revendication d'un prix et intègrent les consommateurs dans le processus de réflexion qui définira les règles de l'agriculture paysanne de demain. L'agriculture contractuelle, c'est aussi créer les bases nécessaires au développement et à la revendication de la souveraineté alimentaire. Concept agricole revendiqué par Uniterre en Suisse, par la Coordination paysanne européenne et la Via Campesina au niveau international.

Nicolas Bezençon

**Pour en savoir plus :**  
<http://www.lejardinpotager.ch>,  
[lejardinpotager@emailasso.net](mailto:lejardinpotager@emailasso.net)